

2V2C
Société en cours d'immatriculation

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €

Siège social : 1193, route du Vieux Bourg
47 240 CASTELCULIER

PREMIERE DELIBATION DES ASSOCIES FONDATEURS
DESIGNATION DU GERANT

LES SOUSSIGNES :

- **M. Vincent VIGUIER**
- **Mme Veronika JESTREBSKA**

agissant en qualité de premiers et seuls associés de la SARL 2V2C, au capital de 10 000 euros, dont le siège se situe au 1193, route du Vieux Bourg - 47240 CASTELCULIER ;

après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux au terme d'un acte sous seing privé en date de ce jour,

désignent

- **M. Vincent VIGUIER,**
Né le 20 mai 1983 à LONGJUMEAU (91)
Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Mme Veronika JESTREBSKA
Demeurant 1193, route du Vieux Bourg - 47 240 CASTELCULIER
De nationalité française,

en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Le gérant dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers dans la limite de ceux qui sont lui conférés par les statuts.

Jusqu'à décision contraire ultérieure des associés, Monsieur Vincent VIGUIER ne sera pas rémunéré pour ses fonctions mais pourra prétendre sur justificatifs au remboursement de tous les frais raisonnables de déplacement et de représentation engagés à ce titre.

Monsieur Vincent VIGUIER accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être conférées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui en empêcher ou en limiter l'exercice.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Castelculier

Le 26 mars 2025

Monsieur Vincent VIGUIER

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Madame Véronika JESTREBSKA